



ILS L'ONT FAIT

Economie circulaire en Guyane : du concept à l'action !

L'ADEME Guyane accompagne les porteurs de projets qui mènent des actions en faveur de l'économie circulaire. Les aides financières apportées sont examinées au fil de l'eau ou sollicitées via des Appels à Projets nationaux ou régionaux.

Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

Contrairement à une économie linéaire qui se résume à « extraire, fabriquer, consommer, jeter », l'économie circulaire peut se définir comme un **système économique d'échange et de production** qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à **augmenter l'efficacité de l'utilisation** des ressources et à **diminuer l'impact sur l'environnement** tout en développant le bien être des individus. L'économie circulaire s'articule autour de **trois domaines** et **sept piliers déclinés autour d'une boucle**. En Guyane, de belles initiatives voient le jour pour passer d'une économie linéaire à une économie circulaire, **économiquement viable et soutenable pour l'environnement**.

L'économie circulaire 3 domaines, 7 piliers



Vous êtes une entreprise, une collectivité, une association,
rejoignez les **quatre porteurs de projets engagés avec l'ADEME Guyane**
dans une démarche d'économie circulaire.

VALORISER LES COPRODUITS DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE GUYANAISE

Porteur de projet :



BIO STRATEGIE GUYANE : Cayenne
Projet Ecophyto Guyane

Coûts : (HT)

Coût global de l'opération : 454 000 €
Financement ADEME : 50 000 €
Financement CTG : 150 000 €
Financement BPI : 90 000 €

Date de lancement :

Février 2020

POURQUOI AGIR ?

Bio stratège Guyane contribue au développement économique du territoire en valorisant la biodiversité via le développement de l'industrie des ingrédients naturels et écologiques de Guyane. L'entreprise souhaite assurer le développement et la pérennité des productions agroforestières locales. Malgré une prise de conscience des effets négatifs des pesticides d'origine synthétiques, le choix d'alternatives vertes reste encore faible sur le territoire.

Présentation et objectifs :

Le projet Ecophyto-Guyane propose une valorisation des coproduits de l'industrie forestière en amont de la valorisation énergétique. Il s'agit de développer un bioactif fongicide, obtenu par éco-extraction utilisable en agriculture biologique.

Le projet s'articule autour de deux phases principales :

- L'étude de la filière valorisation des coproduits forestiers pour le marché des produits phytosanitaires. Le développement des procédés d'éco extraction et l'évaluation de l'efficacité des extraits.
- Elles sont actuellement menées en parallèle. Des premières formulations sont en cours de test en France métropolitaine sur des champs de blé. Les essais en Guyane sont à venir. Les résultats sont attendus fin juin 2021.

Facteurs de reproductibilité :

Trois exemples de facteurs clés permettent de reproduire ce type d'opération avec succès :

- La méthodologie employée repose sur un modèle vérifié et efficace.
- L'existence d'un tissu d'acteurs locaux solidaires et impliqués.
- L'existence d'un gisement de coproduits suffisamment régulier.

FÉDÉRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Porteur de projet :



Cayenne

Projet poste d'animateur
d'une durée de 3 ans

Coûts : (HT)

Coût total de l'opération : 174 000 €
Financement ADEME : 50 400 €

Date de lancement :

Mars 2020

POURQUOI AGIR ?

Une réelle **structuration des acteurs publics et privés** pour promouvoir l'économie circulaire et accélérer son développement reste à construire

Présentation et objectifs :

La subvention apportée à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Guyane (CRESS) vise à financer une partie d'un poste d'animateur, sur une durée de trois ans, pour mener des actions de sensibilisation autour de l'économie circulaire.

Le programme d'actions s'articule autour de deux axes :

- Animation du réseau : promotion de l'économie circulaire auprès des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).
- Accompagnement des têtes de réseaux et notamment du groupement économie circulaire économie circulaire.

A ce jour, la CRESS a dispensé trois ateliers de sensibilisation auprès des partenaires. Un appel à projets a été diffusé en 2020 et une plaquette d'information pédagogique sur l'économie circulaire est en cours de rédaction.

Facteurs de reproductibilité :

L'évaluation du programme d'actions mis en place permettra d'identifier les facteurs de reproductibilité de la mission.

Plusieurs objectifs visés :

- 9 réunions d'information
- 3 plaquettes de diffusion
- 1 mise à jour annuelle de l'annuaire
- 5 consultants formés pour la période
- 9 ateliers collaboratifs dans le cadre du groupement économie circulaire



Basé sur un concept d'économie circulaire, le projet implique la mise en œuvre en Guyane de technologies d'éco-extraction à faible impact environnemental. Au-delà de la dynamisation de la filière bois, ce projet permettra de commercialiser des préparations naturelles pour un usage phytosanitaire, qui diminuent les risques pour l'environnement et la santé des consommateurs et des agriculteurs.

Mariana Royer,
Présidente de Bio Stratège Guyane



LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE



FAVORISER LA RÉUTILISATION DES MATÉRIAUX



Porteur de projet :



Communauté d'Agglomération du
Centre Littoral : Matoury
Projet financement d'une étude préalable

Coûts : (HT)

Coût total de l'opération : 50 000 €
Financement ADEME : 35 000 €

Date de lancement :

Avril 2020

POURQUOI AGIR ?

La CACL est soumise au programme local de prévention des déchets et classée Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG). Elle s'est engagée à mettre en œuvre des actions de réduction des déchets. La gestion des biodéchets qui comprend la lutte contre le gaspillage alimentaire est un des axes prioritaires de la CACL.

Présentation et objectifs :

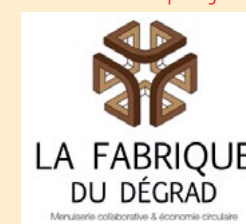
Le projet porte sur la réalisation d'une première étude préalable à la mise en place d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire sur le territoire. L'objectif est de mobiliser les données disponibles sur le fonctionnement des établissements de restauration collective et d'y associer également tous les acteurs du secteur : restauration scolaire, restauration médico-sociale, restauration d'entreprise... Une enquête auprès des différents acteurs a débuté.

Facteurs de reproductibilité :

Un portage fort au démarrage du projet, maintenu dans la durée, est un des critères facilitant la reproductibilité de cette étude.

Philippe TROPNAS,
Chargé de la cellule Prévention-réduction des déchets
Service Environnement / Déchets
Direction de l'Hydraulique et de l'Environnement

Porteur de projet :



La fabrique du dégrad
Remire-Montjoly
Projet atelier collaboratif

Coûts : (HT)

Coût total de l'opération : 94 615 €
Financement ADEME : 25 900 €
Financement CTG : 14 400 €
Financement Appel à projets
CTG/Préfecture : 20 000 €

Date de lancement :

Février 2020

POURQUOI AGIR ?

La fabrique du dégrad se situe sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), classée « Zéro Déchet Zéro Gaspillage » (ZDZG). La réduction des déchets permettant de limiter le recours à l'enfouissement et la sensibilisation sont des axes forts de la politique de prévention des déchets de la CACL. Le projet est parfaitement intégré dans les orientations de son territoire.

Présentation et objectifs :

Le projet consiste à proposer aux adhérents, professionnels et particuliers, un atelier collaboratif pour pouvoir fabriquer leurs propres meubles à partir de matériaux de réutilisation collectés par l'association (principalement du bois). La fabrique compte déjà une centaine d'adhérents. Des ateliers spécifiques pour un public en situation de handicap sont planifiés. La matériauthèque est mise à la disposition des adhérents qui peuvent également amener leurs matières premières.

Facteurs de reproductibilité :

Un suivi opérationnel régulier permet d'assurer la réussite de ce type d'atelier collaboratif.

Victor GAUTIER,
Coordinateur de La Fabrique du Dégrad



Le gaspillage alimentaire est une absurdité écologique, sociale et économique contre laquelle il convient d'agir. Dans le cadre d'un plan d'action global de réduction des déchets sur le territoire de l'Agglo labélisé « Territoire zéro déchet zéro gaspillage », la CACL en partenariat avec l'ADEME et la DEAAF a lancé une étude sur le gaspillage alimentaire.

Une phase d'état des lieux incluant notamment la pesée des restes alimentaires s'est effectuée dans 4 restaurants scolaires pour comprendre les causes et les origines du gaspillage alimentaire. L'objectif est d'accompagner les professionnels de la restauration collective sur la mise en place d'outils contre le gaspillage alimentaire.



Dédiée au développement de l'économie circulaire et au soutien de l'artisanat en Guyane, grâce à son atelier collaboratif de menuiserie, l'association La Fabrique du Dégrad permet à des artisans de mutualiser un espace de travail et des outils professionnels. A travers sa marque Takari Design, l'association et ses artisans résidents réalisent du mobilier éco-responsable à partir de matériaux de récupération et de bois local. Les ateliers « Do it yourself » permettent de découvrir le travail du bois, les principes du réemploi et de réaliser ses propres objets. Depuis 2017, plus de 25 tonnes de matériaux ont ainsi été collectés pour produire environ 700 meubles vendus localement.

Appels à Projets Economie Circulaire

Bilan 2019-2020 :

- 11 projets retenus en 2020
427 k€ d'aide ADEME

- 10 projets retenus en 2019
277 k€ d'aide ADEME

Lancement de deux Appels à Projets en 2021 :

- « Réduire et valoriser les déchets du BTP en Guyane » : lancement le 26 mars et clôture le 23 juin 2021.
- « Economie circulaire » : lancement en mai 2021 et clôture en septembre 2021.

Aides ADEME 2020

Porteur du projet	Nature du projet	Coûts HT
ON EST PAS TOUT SEUL	Mise en place de sites de compostage partagé et d'un jardin partagé en pied d'immeuble à Kourou.	Total : 63 k€ ADEME : 31.5 k€
ARDAG	Cuves huiles usagées et bacs accumulateurs au plomb.	Total : 73 k€ ADEME : 51 k€
CRESS	Création de poste de chargé de mission animation auprès de la CMAG pour une durée de 3 ans en vue de l'animation de la caravane de la réparation Guyane.	Total : 174 k€ ADEME : 50.4 k€
CACL	Etude préalable à la lutte contre le gaspillage alimentaire de la CACL.	Total : 50 k€ ADEME : 35 k€
	Etude de la déchèterie de Macouria.	Total : 125 k€ ADEME : 70 k€
	Elaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPD-MA).	Total : 200 k€ ADEME : 80 k€
	Renforcement de la collecte verre sur la CACL.	Total : 125 k€ ADEME : 25 k€
PRODUCTEURS DU MARCHÉ CIRCUIT-COURT DE M	Développement et animation d'un marché circuit court sur la commune de Montsinéry-Tonnégrande.	Total : 37 k€ ADEME : 26 k€
ASSOCIATION GADEPAM	Eco-kwi : développement d'"eco-cups" à partir des savoir-faire liés aux usages des Calebasses dans une démarche d'économie durable et solidaire.	Total : 68 k€ ADEME : 33 k€
TERRA DE DANCA	Mise en place en Guyane du festival Alimenterre.	Total : 71.6 k€ ADEME : 10.7 k€
COMMUNE DE MACOURIA	Création d'un atelier de réparation de vélos sur la commune de Macouria.	Total : 395 k€ ADEME : 112 k€
KWALA FAYA	Mise en place de la filière d'évacuation des déchets issus des filières REP de Trois Sauts, jusqu'à Saint Georges de l'Oyapock et développement d'une activité de régénération de batteries.	Total : 100 k€ ADEME : 67 k€
CCIG	Création de poste de chargé de mission auprès de la CCIG pour une durée de 3 ans en vue de la mise en œuvre de l'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT).	Total : 218 k€ ADEME : 98 k€
ASSOCIATION DU VILLAGE PROSPERITE	Projet "village Prospérité autonome" partie agro transformation.	Total : 40 k€ ADEME : 25 k€
CCOG (AAP Plan National de l'alimentation 2020)	Projet territorial de facilitation de l'accès des établissements à la restauration collective de l'Ouest guyanais et de l'adaptation de son environnement à l'utilisation et la consommation de la production alimentaire locale.	Total : 100 k€ ADEME : 25 k€
NE PLUS JETER	Etude préalable à l'intégration du site de Concorde dans les activités de l'association Ne Plus Jeter-diagnostic et APS bâtiment.	Total : 26.6 k€ ADEME : 18.6 k€

POUR EN SAVOIR PLUS

- Site internet de l'ADEME :
<https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>
- Site internet de l'ADEME Guyane :
<https://www.guyane.ademe.fr/>
- Plateforme Agir :
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

VOS CONTACTS

- ADEME Direction régionale Guyane :
Tél : 05 94 29 73 60
La Fabrique Amazonienne
14 esplanade de l'Éco cité d'affaire
97351 Matoury
- Contact pôle économie circulaire et déchets :
Nandy Canavy et Julien Lerchundi
06 94 42 67 06 / 06 94 04 82 72
nandy.canavy@ademe.fr
julien.lerchundi@ademe.fr